

# PLAN DE PROTECTION COVID-19

**Valable dès le 6 juin 2020**

**Le Centre Tennis Romont compte sur la solidarité et la responsabilité de chacun et demande à tous les utilisateurs et utilisatrices du centre sportif de respecter les mesures suivantes. Pour les juniors, il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et les adolescents respectent eux aussi pleinement les directives.**

## **Appliquer les prescriptions cadres du Conseil fédéral**

- Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- Distances sociales (2 mètres de distance minimale entre les personnes; 10 m<sup>2</sup> par personne; pas de contact corporel).
- Les personnes à risque doivent tenir compte des prescriptions spécifiques de l'OFSP. Il est recommandé à ces personnes de cibler les heures de faible affluence.

## **Mesures d'ordre général**

- Les vestiaires et douches sont ouverts. La limite maximale par vestiaire est fixée à 6 personnes simultanées.
- Lavage ou désinfection régulière des mains.
- Obligations de réserver nominativement son heure de jeu sur le système de réservation du centre et de valider la prise de connaissance des règles du plan de protection.
- **Une réservation avec un invité non-membre doit obligatoirement être renseignée de son nom/prénom, email et téléphone (champ texte suppl. dans l'application)**
- Tous les cours doivent être annoncés au centre et les professeurs sont responsables de faire appliquer le plan de protection du centre.
- Seuls les joueurs ne présentant absolument aucun symptôme COVID-19 sont autorisés à utiliser nos infrastructures.
- Pour toutes les réservations sans compte, il est obligatoire d'indiquer le nom/prénom, email et téléphone de la personne concernée.
- Garder vos distances durant les pauses et éviter de vous passer vos bouteilles pour vous désaltérer.

## Mesures spécifiques par sport

### Mesures spécifiques tennis

- Toutes les formes de jeu sont autorisées en maintenant cependant les règles de distanciation durant les pauses.

### Mesures spécifiques badminton

- Toutes les formes de jeu sont autorisées en maintenant cependant les règles de distanciation durant les pauses.

### Mesures spécifiques squash

- Toutes les formes de jeu sont autorisées en maintenant cependant les règles de distanciation durant les pauses.

### Mesures spécifiques accro-aventure

- Le parcours accro-aventure reste fermé jusqu'à nouvel avis.

### Mesures spécifiques pour les compétitions

- Tous les participants et accompagnants sont répertoriés. Les enregistrements et listes de présence ne peuvent servir à d'autres fins que le traçage des contacts.
- Les participants, les accompagnants et les spectateurs doivent respecter les aménagements des zones et les règles affichées.

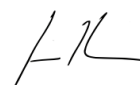
En cas de problèmes ou de questions, veuillez contacter le centre au 026 652 36 36.

Romont, juin 2020

La Direction du Centre Tennis Romont



Blaise Rey



Jonathan Cotting